



ADAPTER LE RECUEIL DES ACTES CSARR AUX SPÉCIFICITÉS DE LA NOUVELLE CLASSIFICATION (GROUPES DE RÉADAPTATION) EN SSR

DURÉE

1/2 journée

OBJECTIFS

- Savoir identifier les actes par leur caractères qualitatifs (actes spécialisés) et quantitatifs (pondération des actes)

PERSONNES CONCERNÉES

Médecins de MPR, Cadres et intervenants paramédicaux de Rééducation-Réadaptation, Médecins DIM ou Responsables PMSI, TIM

PRÉ-REQUIS

Utiliser le CSARR ou avoir suivi une formation sur le CSARR

PROGRAMME

- Rappels du catalogue CSARR et descriptif d'un acte CSARR
- Présentation de groupes de réadaptation
- La nouvelle classification SSR en positionnant l'activité de réadaptation selon 3 modèles particuliers :
 - la pédiatrie
 - l'hospitalisation à temps complet (HC)
 - l'hospitalisation à temps partiel (HTP)
- Les indicateurs d'activité des plateaux techniques de réadaptation à suivre selon les critères du nouvel algorithme pour améliorer la qualité de la description de la prise en charge et la valorisation des séjours
- Etude de cas et réalisation d'exercices à partir de situations apportées par les participants